



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE,
PREFECTURE DE PARIS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Projet de création de la partie ouest de la ligne circulaire,
dite ligne rouge 15 Ouest « Pont de Sèvres - Saint-Denis Pleyel » (gares d'extrémité non incluses)
du réseau de transport public du Grand Paris emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme
des communes de Saint-Cloud, Rueil-Malmaison, Nanterre, Puteaux, Courbevoie, Bois-Colombes,
Asnières-sur-Seine, Gennevilliers (92) et de la commune de L'Île-Saint-Denis (93)**

En exécution de l'arrêté de Monsieur le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, en date du 24 juillet 2015, et en application des dispositions du code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique relative au projet de création de la partie ouest de la ligne circulaire, dite ligne rouge 15 Ouest « Pont de Sèvres - Saint-Denis Pleyel » (gares d'extrémité non incluses) du réseau de transport public du Grand Paris emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Saint-Cloud, Rueil-Malmaison, Nanterre, Puteaux, Courbevoie, Bois-Colombes, Asnières-sur-Seine, Gennevilliers (92) et de la commune de L'Île-Saint-Denis (93)

**L'enquête publique s'ouvrira le lundi 21 septembre 2015 à 8h30
et se terminera le jeudi 29 octobre 2015 à 19h00.**

Cette enquête publique est préalable à l'obtention de la déclaration d'utilité publique du projet qui sera prise par décret en Conseil d'Etat. Cette déclaration d'utilité publique emporte mise en compatibilité de documents d'urbanisme.

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concerne les communes de Sèvres, Saint-Cloud, Suresnes, Rueil-Malmaison, Nanterre, Puteaux, Courbevoie, Bois-Colombes, Asnières-sur-Seine, Gennevilliers dans le département des Hauts-de-Seine ainsi que les communes de L'Île-Saint-Denis et Saint-Ouen dans le département de Seine-Saint-Denis.

L'enquête publique portant sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme concerne les communes de Saint-Cloud, Rueil-Malmaison, Nanterre, Puteaux, Courbevoie, Bois-Colombes, Asnières-sur-Seine, Gennevilliers dans le département des Hauts-de-Seine ainsi que la commune de L'Île-Saint-Denis dans le département de Seine-Saint-Denis.

Le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité de documents d'urbanisme et les registres seront déposés dans les lieux d'enquête pendant 39 jours consécutifs, **du lundi 21 septembre au jeudi 29 octobre 2015 inclus**.

Le dossier d'enquête comporte, notamment, une étude d'impact ayant fait l'objet d'un avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement. Cet avis est annexé au dossier d'enquête.

Pendant cette période, le public pourra prendre connaissance de ces dossiers dans les préfectures et mairies, ci-après, aux jours et heures d'ouverture habituelle au public et consigner ses observations et contre-propositions sur les registres mis à la disposition du public dans les lieux suivants :

Paris :

– à la **préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris** (Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) - Unité territoriale de Paris - Service utilité publique et équilibres territoriaux - Pôle urbanisme d'utilité publique) située 5 rue Leblanc - 75911 Paris cedex 15, siège de l'enquête, ouverte les jours ouvrables aux horaires suivants : 9h à 12h et de 14h à 17h.

Département des Hauts-de-Seine :

– à la préfecture des Hauts-de-Seine - direction de la réglementation et de l'environnement, bureau des élections et des libertés publiques, section des enquêtes publiques et actions foncières, 167 avenue Joliot Curie - 92000 Nanterre

– à la mairie d'Asnières-sur-Seine, service de l'urbanisme, 1 place de l'Hôtel de Ville - 92600 Asnières-sur-Seine

– à la mairie de Bois-Colombes, direction de l'aménagement urbain, 15 rue Charles-Duflos - 92270 Bois-Colombes

– à la mairie de Courbevoie, direction de l'aménagement urbain, service permis de construire, 2 place de l'Hôtel de Ville - 92400 Courbevoie

– à la mairie de Gennevilliers, service de la direction générale de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement économique, 177 avenue Gabriel Péri - 92230 Gennevilliers

– à la mairie de Nanterre, service de la direction de l'infrastructure, Tour A, 88-118 rue du 8 mai 1945 - 92000 Nanterre

– à la mairie de Puteaux, pôle aménagement urbain, 131 rue de la République - 92800 Puteaux

– à la mairie de Rueil-Malmaison, direction de l'urbanisme et de l'aménagement, service droit des sols, 13 boulevard du Maréchal Foch - 92500 Rueil-Malmaison

– à la mairie de Saint-Cloud, service urbanisme, 13 place Charles-de-Gaulle - 92210 Saint-Cloud

– à la mairie de Sèvres, direction des services techniques, 54 Grande Rue - 92310 Sèvres

– à la mairie de Suresnes, service environnement, 2 rue Carnot - 92150 Suresnes aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture au public.

La mairie de Bois-Colombes sera ouverte exceptionnellement le jeudi 22 octobre de 16h30 à 19h30 pour la tenue de la permanence de la commission d'enquête.

Département de Seine-Saint-Denis :

– à la préfecture de Seine-Saint-Denis, direction du développement local et des collectivités locales - bureau de l'urbanisme et des affaires foncières - 1 esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny,

– à la mairie de Saint-Ouen, centre administratif, 6 place de la République - 93400 Saint-Ouen

– à la mairie de L'Île-Saint-Denis, direction du patrimoine et du cadre de vie, 8-10 rue Méchin (mairie annexe) - 93450 L'Île-Saint-Denis, aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public via le lien internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, à l'adresse suivante :

<http://www.ile-de-france.gouv.fr/enquetepubliqueligne15ouest> au plus tard à la date d'ouverture de l'enquête publique.

En outre, **deux réunions d'information et d'échanges avec le public** seront organisées dans les lieux, aux dates et horaires indiqués dans le tableau suivant :

RUEIL-MALMAISON Cinéma Ariel Hauts de Rueil 58 avenue de Fougilleuse lundi 5 octobre 2015 - 20h	BOIS-COLOMBES Salle Jean-Renoir 7 villa des Aubépines mercredi 14 octobre 2015 - 20h
---	--

Le siège de l'enquête est fixé à la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) - unité territoriale de Paris - service utilité publique et équilibres territoriaux - pôle urbanisme d'utilité publique - situé 5 rue Leblanc - 75911 Paris cedex 15.

Des observations propositions et contre-propositions pourront être adressées par écrit, à l'attention de M. Jean-Pierre CHAULET, président de la commission d'enquête pendant toute la durée de l'enquête au siège de l'enquête à l'adresse susvisée.

De plus, en tant que moyen de communication complémentaire, des observations, propositions et contre-propositions pourront aussi être déposées, de manière électronique, sur un registre dématérialisé, du lundi 21 septembre 2015, à 8h30 au jeudi 29 octobre 2015 à 12h, via le site Internet suivant : www.ile-de-france.gouv.fr/enquetepubliqueligne15ouest

Cette enquête publique est conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :

Le Président :

– Monsieur Jean-Pierre CHAULET, officier général de gendarmerie, en retraite.

Les membres titulaires :

– Monsieur Bruno FERRY-WILCZEK, architecte et consultant en environnement,

– Madame Valérie BERNARD, ingénieur conseil,

– Monsieur Jean-Claude LASAYGUES, ingénieur au ministère de l'équipement, en retraite,

– Madame Isabelle DEAK-MIKOL, administratrice civile, en retraite,

En cas d'empêchement de Monsieur Jean-Pierre CHAULET, la présidence de la commission d'enquête sera assurée par Monsieur Bruno FERRY-WILCZEK, membre titulaire de la commission.

Les membres suppléants :

– Madame Héléne VELLIS-FERGUSON, architecte DPLG - consultante en projets ferroviaires,

– Monsieur Jean-Claude MOREL, contrôleur général économique et financier - chef du département du contrôle budgétaire au ministère de l'intérieur.

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par le premier des membres suppléants.

Pendant la durée de l'enquête, soit **du lundi 21 septembre au jeudi 29 octobre 2015 inclus**, des permanences seront organisées dans les mairies, aux dates et heures indiquées ci-dessous.

Un membre de la commission d'enquête recevra en personne le public, qui pourra émettre des observations, par écrit ou par oral :

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE ASNIÈRES-SUR-SEINE

en mairie salon 1

Lundi 21 septembre 2015 de 14h à 17h

Lundi 5 octobre 2015 de 14h à 17h

Lundi 19 octobre 2015 de 14h à 17h

BOIS-COLOMBES

en mairie, (bureau des permanences accueil)

Mardi 29 septembre 2015 de 14h à 17h

Mardi 13 octobre 2015 de 14h à 17h

Jeudi 22 octobre 2015 de 16h30 à 19h30

COURBEVOIE

en mairie

Mercredi 23 septembre 2015 de 14h à 17h

Vendredi 2 octobre 2015 de 9h à 12h

Mercredi 21 octobre 2015 de 14h à 17h

GENNEVILLIERS

en mairie (15^{ème} étage)

Lundi 21 septembre 2015 de 14h à 17h

Mardi 27 octobre 2015 de 9h à 12h

en mairie (rdc)

Jeudi 8 octobre 2015 de 16h à 19h

NANTERRE

tour A (7^{ème} étage)

Mardi 22 septembre 2015 de 14h à 17h

Mardi 27 octobre 2015 de 14h à 17h

en mairie

Samedi 10 octobre 2015 de 9h à 12h

PUTEAUX

en mairie (hall administratif)

Samedi 26 septembre 2015 de 9h à 12h

Mardi 13 octobre 2015 de 16h à 19h

Lundi 26 octobre 2015 de 15h à 18h

RUEIL-MALMAISON

en mairie

Jeudi 24 septembre 2015 de 17h à 20h

Vendredi 9 octobre 2015 de 15h à 18h

Samedi 24 octobre 2015 de 9h à 12h

SAINT-CLOUD

en mairie (salle de recensement)

Mardi 29 septembre 2015 de 14h à 17h

Samedi 10 octobre 2015 de 9h à 12h

Jeudi 22 octobre 2015 de 9h à 12h

SEVRES

en mairie (bureau des permanences)

Samedi 26 septembre 2015 de 9h à 12h

Jeudi 8 octobre 2015 de 14h à 17h

Mardi 20 octobre 2015 de 14h à 17h

SURESNES

en mairie (salle Bréasson)

Mardi 22 septembre 2015 de 9h à 12h

Samedi 3 octobre 2015 de 9h à 12h

Jeudi 15 octobre 2015 de 16h à 19h

DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS L'ÎLE-SAINT-DENIS

en mairie (salle des mariages)

Mercredi 23 septembre 2015 de 9h à 12h

Mercredi 7 octobre 2015 de 14h à 17h

Samedi 24 octobre 2015 de 9h à 12h

SAINT-OUEN

centre administratif (service droits des sols)

Samedi 26 septembre 2015 de 9h à 12h

Lundi 5 octobre 2015 de 9h à 12h

Jeudi 22 octobre 2015 de 14h à 17h

La commission d'enquête établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et consignera dans un document séparé ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables au projet. Le président de la commission d'enquête transmettra ensuite le dossier de l'enquête publique et les registres accompagnés du rapport et des conclusions motivées au préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, et, simultanément, une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif de Paris.

Toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance, en préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, en préfectures des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis et dans les mairies des communes où s'est déroulée l'enquête, du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

De même, ces documents seront consultables sur le site internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris www.ile-de-france.gouv.fr

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par la Société du Grand Paris (SGP).

Pendant la durée de l'enquête publique, les demandes d'information pourront être adressées à :

Madame Naïla BOUKHELOUA - direction juridique - Société du Grand Paris - Immeuble « Le Cézanne » - 30, avenue des Fruitiers - 93200 Saint-Denis.